

MAIRIE
DE TOULON.



DÉPARTEMENT
DU VAR.

Toulon, le 24. Septembre 1860

Le Maire de la Ville de Toulon,

A Monsieur le Maire de la Ville de Toulon,

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser, pour être inscrit sur les registres de l'état-civil de votre commune, en exécution de l'article 80 du Code Napoléon, l'acte de décès dont la teneur suit :

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE L'ETAT CIVIL DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE LA MAIRIE DE TOULON.

Du vingt huit Septembre an mil huit cent soixante à Orange heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de *André Dautre*

décédé hier à l'hospice Civil à quatre heures du soir
profession de *Commissier*

âgé de *Vingt Sept* ans, né à *Arctonnac* département

d. *la Haute Saône* domicilié *à Toulon (Var) Sébastien*

fils de *Henri Joseph Dautre vivant Commissier & de feu Françoise*
Signaud, veuve en son vivant

sur la déclaration à moi faite par *François Beguin*

âgé de *soixante six* ans, profession de *Médecin*

domicilié à Toulon, qui a dit être voisin du défunt

et par *François Dery* âgé de *quarante neuf* ans,

profession de *Le Moine* domicilié à Toulon,

qui a dit être voisin du défunt

Et ont, les déclarans, signé,

Constaté suivant la loi, par moi *André Pellier Chercheur de la Légion*
d'honneur adjoint délégué par Monsieur le Maire de la ville de Toulon,
remplissant les fonctions d'Officier de l'état-civil, et lecture du présent acte a été donnée
aux déclarans après m'être assuré du décès. Signé au registre, *Beguin Dery &*
Pellier

Certifié conforme

Toulon, le 24. Septembre 1860.

Le Maire de la ville de Toulon,



Pellier